

Event AUDIENS

01 février 2017

(Début de la transcription : 17 h 10)

Mme BALTAZAR :

Monsieur le Directeur Général, monsieur l'adjoint aux Défenseurs des droits, monsieur le délégué, mesdames, messieurs, au nom de l'Agefiph, je me réjouis d'être avec vous aujourd'hui à l'occasion de la signature de cette convention entre l'Appav le Groupe Audiens et l'Agefiph.

Soulignant votre dynamisme, ce moment matérialise le lancement de la Mission handicap de la production audiovisuelle, le clap de début en quelque sorte. Cela fait des années que l'Agefiph travaille avec vous pour aboutir à cela. Ce temps a permis de mieux connaître votre situation vis-à-vis de l'obligation des personnes handicapées.

Des freins existent : les jeunes ont une méconnaissance du handicap, pas de collectif de travail en dehors des tournages et avec une possible méfiance vis-à-vis des salariés handicapés. Un fonctionnement en réseau pour l'emploi et le recrutement qui n'autorise qu'un renouvellement partiel des viviers de candidats.

Vous avez vu des leviers qui vous ont motivés dans la poursuite de votre démarche.

Une prise de conscience sur le fait que les personnes en problème de mobilité ont besoin de soutien.

Après tout cela, est venu le temps de la construction, le souhait de bâtir dans la concertation une convention et un plan d'actions qui s'attache à soutenir tant les salariés que les entreprises dont la caractéristique dans votre branche est d'être nombreuses et de faibles effectifs généralement.

Cette convention est originale tout d'abord, elle est portée par l'Association paritaire gérant les activités du CHSCT de la branche.

Vous savez combien l'Agefiph et moi-même sommes attachés au principe de paritarisme.

C'est une convention tripartite.

Pour mener à bien ce plan d'action vous avez pris l'appui logistique, financier du groupe Audiens un partenaire que vous connaissez bien car il est le groupe de protection sociale paritaire.

Pour le reste des entreprises et professionnels de l'audiovisuel : autre gage de réussite.

Je ne reviens pas sur les actions qui vont jaloner ces années. Il y a une large palette de moyens qui vont favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés. Et aussi le souhait d'actions qui soient à la fois planifiées, pragmatiques et didactiques.

La mise en images de ce plan ambitieux sera assurée par la Mission handicap de la production audiovisuelle. Mais aussi par deux comités de pilotage opérationnel et politique associant tous les acteurs qui feront le succès de cette convention, que ce soit des représentants de la branche, des membres de l'Appav et du groupe Audiens et des partenaires sociaux.

Pour finir, je vais évoquer l'actualité de l'Agefiph. Nous fêtons nos 30 ans cette année. On va procéder à une refondation. Nous avons pris acte des changements importants de ces dernières années : emploi, formation et handicap. Nous voulons nous positionner en conséquence pour le service des personnes handicapées et des entreprises. Nous devons nous rendre plus accessibles, visibles et réactifs pour valoriser notre expertise.

Un plan stratégique est en cours de rédaction associant les équipes de l'Agefiph et les administrateurs. Vous allez profiter de cette nouvelle dynamique qui permettra de vous donner une autre image. Vous pourrez aussi profiter des délégations régionales de l'Agefiph présente sur tout le territoire.

Je vous souhaite la pleine réussite de cette convention. Je vous assure de mon soutien, des équipes de l'Agefiph et de la direction des grands comptes, présents ici, pour ces années.

Il me reste à vous dire : moteur, ça tourne !

Merci de votre attention !